L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI MATIN, 13 JUIN

INSTITUTIONS

INSTITUTION LOCQUET,

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

RUE DU CAMP

No 199 et 201, entre Julie et St. Joseph

☞ Pour renseignements, s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés. 7dec—3m

Institut St-Charles

Dirigé par Mme C. MACÉ,

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles

104.....RUE BOURBON.....104

En face de l'Opéra.

CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local vient d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre; la cour est vaste, saine, ombragée; les salles d'études et les dortoirs sont parfaitement aérés.

Les professeurs attachés à cette Institution sont tous choisis parmi les meilleurs de la ville. M. Gerreau, ancien chef d'Institution à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'Histoire et de Littérature.

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

29août—

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrer

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de 45 à 85 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134, ent Dauphine et Bourgogne. 1 déc—

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275,.....*RUE DAUPHINE*.....275,

ON part, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institution, en chemise principale brûlée. 31août—1an

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 75 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M., char à chevaux		6 h. A. M., char à vapeur	
6½	"	6½	"
7½	"	8½	"
9	"	9½	"
10½	"	11½	"
Midi		1 heure P. M.,	
2 heures P. M.,		2½	"
3	"	3½	"
4	"	4½	"
5	"	5½	"
6	"	6½	"
7	"	7½	"
8	"	8½	"
9	"	10	" à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Barthe,

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement et y joint tout le maison voisine, annonce à ses nombreux habitants qu'il aura toujours les logeur convenablement aux rez-vous familiers. 1er juin—

Restaurant Français,

73—*RUE DE CHARTRES*—73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix. 14 mai—

CONSERVEZ VOS DENTS !

J. A. CAMADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196.....RUE DU CANAL.....196

entre Bourgogne et Rampart, en l'antique exécutant scientifiquement toutes les opérations de sa profession.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

10 juin—1w

AVIS DE DENTISTE.

A. T. M. McLAIN, M. D., Chirurgien Dentiste,

Rue Baronne, No 114, Nile-Orléans.

Devrait s'absenter pour plusieurs mois pour cause de santé, invite ceux de ses amis et clients qui pourraient avoir besoin de ses services à s'adresser à lui avant son départ qui est fixé au 1er juin.

Il s'occupe de toute espèce d'ouvrages artificiels et de la pose des plaques adhérentes.

Tous les anciens, toutes les opérations restantes, à son cabinet, comme par le passé, par d'habiles dentistes. 14mai—1m

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes de l'état et de la ville, ainsi que de l'obtension des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de 1re Ste. No 37 rue St. Pierre, entre rue Royale et Royale, de 10 heures à midi.

JOHN T DUFOUR

mars

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Juin 1865.

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour faire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	Guerrin fils, François
B	Jaulens, Jean [Jeux
Blonsson Jean, corroyeur	L
Boumbauer, boulanger	Lucas, Jean Baptiste, ingé-
Bulaire, Romain	Longuenbert, Mme [sieur
Bourda, Basile	Lassalère ou Lassalle, Jean
Broquet, Louis François	Louveau, Emilie [Mme
C	Lambert EE, serrurier
Casse, Philippe	Lacaze, Théodore
Casseu, Pierre	M
Cambon, Auguste	Mayny Mme Vve, née
Clarac, Michel	François Alida Legrelle
Castel, Léopold	Mouveau Joseph, boucher
D	Meyer, Léopold Constant
Darré, Clément	Maugue, Antonia Mlle
Dejan, Emile et Jules	F
Delaude, de Beaucousin	Pliquet, Joseph Xavier
Dameu-Kennedy	Peyrille, Auguste
Destin, Edouard	Perez, Antoine
F	Prsité, Alexandre
Figard, Jean Pierre	Petitjean, Nicolas
Fleury Mme, née Margue-	R
rite Jacques	Reiss, Jacques
G	Roudeau Louis, de la
Guchery ou Gucherylleury,	Chenière Gambada
imprimeur-commissaire	S
Giraud, Amédée Eléonore	Sarabayrous, Paul
Grivaud, Dominique,	Schaal, François
Grouchy, Alexandre	Sabatié, Joseph saltier
Gindl, François	Schoubard fils, épicier, mar-
Garbe, Eugustie	chand, Jacques [fabricants
H	Steel, Jacques et ses fils

☞ Le Chancelier du Consulat de France, sise à Pangle des rues Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier,

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1865..		$226,711 65
Savoir—Primes d'incendie.....	($57,091 90	
do de mer.....	29,912 00	
do de rivières.....	16,707 07	
		$236,911 6
En moins, primes remboursées..	$3,756 81	
de primes non déterminées..	31,169 00	
		$33,005 84
Montant net des primes.....		$193,515 81
Parties payées, savoir—		
Parties d'incendie.....	$25,201 26	
do sur mer.....	35,219 27	
do sur rivières.....	8,645 20	
		$69,041 71
Taxes et revenu intérieur, de		$17,981 38
l'Assurances, frais, &c. finaux;		
au moins.....	25,972 08	
		$121,805 17
Balance.....		$71,810 67
Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés.....		29,828 06
Balance net.....		41,977 67
Montant net des primes.....		$193,515 81
A déduire—montant ne participant pas au dende.....		29,486 97
Montant net des primes participant.....		$163,121 27
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Placé en propriétés foncières.....		$42,775 75
Placé au hypothèque sur propriétés foncières		50,000 00
Placé en billets garantis par hypothèque..		101,350 00
Placé en actions de banques.....		42,350 00
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle.....		101,715 00
Prêts garantis par des actions.....		20,115
Effets.....		36,721 83
Primes en voie de perception.....		42,525 10
Diverses sommes dûes à la Compagnie.....		41,713 51
En caisse.....		34,250 08
Total.....		$560,003 07

Le soudit tableau est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,

L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Chemins de fer Pontchartrain et Jackson.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 75 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M., char à chevaux		6 h. A. M., char à vapeur	
6½	"	6½	"
7½	"	8½	"
9	"	9½	"
10½	"	11½	"
Midi		1 heure P. M.,	
2 heures P. M.,		2½	"
3	"	3½	"
4	"	4½	"
5	"	5½	"
6	"	6½	"
7	"	7½	"
8	"	8½	"
9	"	10	" à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Barthe,

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement et y joint tout le maison voisine, annonce à ses nombreux habitants qu'il aura toujours les logeur convenablement aux rez-vous familiers. 1er juin—

Restaurant Français,

73—*RUE DE CHARTRES*—73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix. 14 mai—

CONSERVEZ VOS DENTS !

J. A. CAMADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196.....RUE DU CANAL.....196

entre Bourgogne et Rampart, en l'antique exécutant scientifiquement toutes les opérations de sa profession.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

10 juin—1w

AVIS DE DENTISTE.

A. T. M. McLAIN, M. D., Chirurgien Dentiste,

Rue Baronne, No 114, Nile-Orléans.

Devrait s'absenter pour plusieurs mois pour cause de santé, invite ceux de ses amis et clients qui pourraient avoir besoin de ses services à s'adresser à lui avant son départ qui est fixé au 1er juin.

Il s'occupe de toute espèce d'ouvrages artificiels et de la pose des plaques adhérentes.

Tous les anciens, toutes les opérations restantes, à son cabinet, comme par le passé, par d'habiles dentistes. 14mai—1m

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes de l'état et de la ville, ainsi que de l'obtension des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de 1re Ste. No 37 rue St. Pierre, entre rue Royale et Royale, de 10 heures à midi.

JOHN T DUFOUR

mars

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Juin 1865.

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour faire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	Guerrin fils, François
B	Jaulens, Jean [Jeux
Blonsson Jean, corroyeur	L
Boumbauer, boulanger	Lucas, Jean Baptiste, ingé-
Bulaire, Romain	Longuenbert, Mme [sieur
Bourda, Basile	Lassalère ou Lassalle, Jean
Broquet, Louis François	Louveau, Emilie [Mme
C	Lambert EE, serrurier
Casse, Philippe	Lacaze, Théodore
Casseu, Pierre	M
Cambon, Auguste	Mayny Mme Vve, née
Clarac, Michel	François Alida Legrelle
Castel, Léopold	Mouveau Joseph, boucher
D	Meyer, Léopold Constant
Darré, Clément	Maugue, Antonia Mlle
Dejan, Emile et Jules	F
Delaude, de Beaucousin	Pliquet, Joseph Xavier
Dameu-Kennedy	Peyrille, Auguste
Destin, Edouard	Perez, Antoine
F	Prsité, Alexandre
Figard, Jean Pierre	Petitjean, Nicolas
Fleury Mme, née Margue-	R
rite Jacques	Reiss, Jacques
G	Roudeau Louis, de la
Guchery ou Gucherylleury,	Chenière Gambada
imprimeur-commissaire	S
Giraud, Amédée Eléonore	Sarabayrous, Paul
Grivaud, Dominique,	Schaal, François
Grouchy, Alexandre	Sabatié, Joseph saltier
Gindl, François	Schoubard fils, épicier, mar-
Garbe, Eugustie	chand, Jacques [fabricants
H	Steel, Jacques et ses fils

☞ Le Chancelier du Consulat de France, sise à Pangle des rues Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier,

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1865..		$226,711 65
Savoir—Primes d'incendie.....	($57,091 90	
do de mer.....	29,912 00	
do de rivières.....	16,707 07	
		$236,911 6
En moins, primes remboursées..	$3,756 81	
de primes non déterminées..	31,169 00	
		$33,005 84
Montant net des primes.....		$193,515 81
Parties payées, savoir—		
Parties d'incendie.....	$25,201 26	
do sur mer.....	35,219 27	
do sur rivières.....	8,645 20	
		$69,041 71
Taxes et revenu intérieur, de		$17,981 38
l'Assurances, frais, &c. finaux;		
au moins.....	25,972 08	
		$121,805 17
Balance.....		$71,810 67
Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés.....		29,828 06
Balance net.....		41,977 67
Montant net des primes.....		$193,515 81
A déduire—montant ne participant pas au dende.....		29,486 97
Montant net des primes participant.....		$163,121 27
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Placé en propriétés foncières.....		$42,775 75
Placé au hypothèque sur propriétés foncières		50,000 00
Placé en billets garantis par hypothèque..		101,350 00
Placé en actions de banques.....		42,350 00
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle.....		101,715 00
Prêts garantis par des actions.....		20,115
Effets.....		36,721 83
Primes en voie de perception.....		42,525 10
Diverses sommes dûes à la Compagnie.....		41,713 51
En caisse.....		34,250 08
Total.....		$560,003 07

Le soudit tableau est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,

L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 75 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. A. M., char à chevaux		6 h. A. M., char à vapeur	
6½	"	6½	"
7½	"	8½	"
9	"	9½	"
10½	"	11½	"
Midi		1 heure P. M.,	
2 heures P. M.,		2½	"
3	"	3½	"
4	"	4½	"
5	"	5½	"
6	"	6½	"
7	"	7½	"
8	"	8½	"
9	"	10	" à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Barthe,

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement et y joint tout le maison voisine, annonce à ses nombreux habitants qu'il aura toujours les logeur convenablement aux rez-vous familiers. 1er juin—

Restaurant Français,

73—*RUE DE CHARTRES*—73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix. 14 mai—

CONSERVEZ VOS DENTS !

J. A. CAMADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196.....RUE DU CANAL.....196

entre Bourgogne et Rampart, en l'antique exécutant scientifiquement toutes les opérations de sa profession.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

10 juin—1w

AVIS DE DENTISTE.

A. T. M. McLAIN, M. D., Chirurgien Dentiste,

Rue Baronne, No 114, Nile-Orléans.

Devrait s'absenter pour plusieurs mois pour cause de santé, invite ceux de ses amis et clients qui pourraient avoir besoin de ses services à s'adresser à lui avant son départ qui est fixé au 1er juin.

Il s'occupe de toute espèce d'ouvrages artificiels et de la pose des plaques adhérentes.

Tous les anciens, toutes les opérations restantes, à son cabinet, comme par le passé, par d'habiles dentistes. 14mai—1m

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes de l'état et de la ville, ainsi que de l'obtension des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de 1re Ste. No 37 rue St. Pierre, entre rue Royale et Royale, de 10 heures à midi.

JOHN T DUFOUR

mars

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Juin 1865.

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour faire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	Guerrin fils, François
B	Jaulens, Jean [Jeux
Blonsson Jean, corroyeur	L
Boumbauer, boulanger	Lucas, Jean Baptiste, ingé-
Bulaire, Romain	Longuenbert, Mme [sieur
Bourda, Basile	Lassalère ou Lassalle, Jean
Broquet, Louis François	Louveau, Emilie [Mme
C	Lambert EE, serrurier
Casse, Philippe	Lacaze, Théodore
Casseu, Pierre	M
Cambon, Auguste	Mayny Mme Vve, née
Clarac, Michel	François Alida Legrelle
Castel, Léopold	Mouveau Joseph, boucher
D	Meyer, Léopold Constant
Darré, Clément	Maugue, Antonia Mlle
Dejan, Emile et Jules	F
Delaude, de Beaucousin	Pliquet, Joseph Xavier
Dameu-Kennedy	Peyrille, Auguste
Destin, Edouard	Perez, Antoine
F	Prsité, Alexandre
Figard, Jean Pierre	Petitjean, Nicolas
Fleury Mme, née Margue-	R
rite Jacques	Reiss, Jacques
G	Roudeau Louis, de la
Guchery ou Gucherylleury,	Chenière Gambada
imprimeur-commissaire	S
Giraud, Amédée Eléonore	Sarabayrous, Paul
Grivaud, Dominique,	Schaal, François
Grouchy, Alexandre	Sabatié, Joseph saltier
Gindl, François	Schoubard fils, épicier, mar-
Garbe, Eugustie	chand, Jacques [fabricants
H	Steel, Jacques et ses fils

☞ Le Chancelier du Consulat de France, sise à Pangle des rues Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier,

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1865..		$226,711 65
Savoir—Primes d'incendie.....	($57,091 90	
do de mer.....	29,912 00	
do de rivières.....	16,707 07	
		$236,911 6
En moins, primes remboursées..	$3,756 81	
de primes non déterminées..	31,169 00	
		$33,005 84
Montant net des primes.....		$193,515 81
Parties payées, savoir—		
Parties d'incendie.....	$25,201 26	
do sur mer.....	35,219 27	
do sur rivières.....	8,645 20	
		$69,041 71
Taxes et revenu intérieur, de		$17,981 38
l'Assurances, frais, &c. finaux;		
au moins.....	25,972 08	
		$121,805 17
Balance.....		$71,810 67
Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés.....		29,828 06
Balance net.....		41,977 67
Montant net des primes.....		$193,515 81
A déduire—montant ne participant pas au dende.....		29,486 97
Montant net des primes participant.....		$163,121 27
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Placé en propriétés foncières.....		$42,775 75
Placé au hypothèque sur propriétés foncières		50,000 00
Placé en billets garantis par hypothèque..		101,350 00
Placé en actions de banques.....		42,350 00
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle.....		101,715 00
Prêts garantis par des actions.....		20,115
Effets.....		36,721 83
Primes en voie de perception.....		42,525 10
Diverses sommes dûes à la Compagnie.....		41,713 51
En caisse.....		34,250 08
Total.....		$560,003 07

Le soudit tableau est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,

L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mars 1865.

SAMUEL MYERS,

Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DES CITOYENS.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864, savoir..... $120,623 25

Primes sur les incendies..... $118,183 84
Primes sur la marine..... 38,894 04
Primes sur les rivières..... 12,055 46

Primes en moins, non expirés $20,710 00
Primes remboursées..... 1,236 58

$169,134 3

$21,946 58

$147,187 81

$52,016 5

Montant net des primes..... $137,151

Pertes payées savoir :
Risques d'incendies $53,814 81
Risques des mers..... 30,305 73
Risques des rivières 8,345 03

$92,121 57

Réassurances..... 5,795 89
Dix pour cent remboursés..... 5,108 09
Taxes et souscriptions..... 10,470 26

Frais, profits et pertes, intérêts, escompte et intérêt..... 28,030 96

121,577 07

Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées..... $9,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets pour primes.....	$37,326 13
Dû pour primes et en voie de perception	51,782 56
Placé en actions de banque et en bons....	143,195 50
Placé en actions de chemins de fer.....	22,341 50
Prêts garantis par des actions de banques, scrip, &c.....	12,977 75
Prêts sur hypothèques.....	15,000 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance	11,070 10
En caisse.....	17,544 17
Total de l'actif.....	$363,240 00

ETAT DE LA LOUISIANE.

Le soudit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

O. GAILLARD, président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés du profit, à partir du février 1865.

H. CASTAREDE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

DIRECTEURS,

J. Lorber,	Jas A. White,
H. D'Meza,	Ar. Miltenberger,
J. Lemore,	Jno Gaudin,
Dque Bouligny	J. A. Sloan,
A. Sidault,	A. Verloin Degny,
A. Marques,	F. Avandaño,
50 dan	O. Gaillard.

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

De la Nouvelle Orléans.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1861.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864..... $120,623 25

Primes non expirés le 31 décembre 1864, savoir..... 20,710 00

Total des primes..... $164,423 25

Savoir— Sur les risques d'incendie..... $144,853 06
Sur les risques de mer..... 14,739 17
Sur les risques des rivières..... 2,821 02

$164,123 25

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1864.... $29,709 00
En moins, primes remboursés..... 1,450 60

31,159 60

$133,263 65

Montant net des primes..... $133,263 65

Parties payées savoir :
Risques d'incendies $53,814 81
Risques des mers..... 30,305 73
Risques des rivières 8,345 03

$92,121 57

Réassurances..... 5,795 89
Dix pour cent remboursés..... 5,108 09
Taxes et souscriptions..... 10,470 26

Frais, profits et pertes, intérêts, escompte et intérêt..... 28,030 96

127,577 07

Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées..... $9,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets pour primes.....	$37,326 13
Dû pour primes et en voie de perception	51,782 56
Placé en actions de banque et en bons....	143,195 50
Placé en actions de chemins de fer.....	22,341 50
Prêts garantis par des actions de banques, scrip, &c.....	12,977 75
Prêts sur hypothèques.....	15,000 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance	11,070 10
En caisse.....	17,544 17
Total de l'actif.....	$363,240 00

Le tableau qui précède est une copie exacte et véritable des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOOD, Président,

JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans — Ville de la N.Orléans

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1865.

SAMUEL MYERS, deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

L'intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non encore payés, sera payé à partir du 13 février prochain.

THOMAS BLOO, Président,
JNO. G GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS—

James D. Denegre,	E. J. Hart,
John C Ricks,	H. Kenshaw
J. H. Stauffer,	John G. Gaines,
Sumpter Turner,	H. F. Baldwin,
S. Blacoe,	J. B. Eros,
	Thomas Bloo.

23 janv—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées le 30 septembre 1864, savoir..... $47,161 00

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864 :

Sur les risques d'incendie..	$211,456 78	
Sur les risques de mer.....	21,286 46	
Sur les risques de rivières..	6,222 14	
		$238,965 38
Total des primes.....		$286,126 39
Pertes—Primes non expirées le 31 décembre 1864.....	$74,723 00	
Primes remboursées.....	6,253 83	
		$ 81,026 83
Montant net des primes.....		$204,999 56
Pertes—Sur les risques d'incendie.....	$48,253 99	
Sur les risques de mer.....	18,210 64	
Sur les risques de rivières	14,000 00	
	$79,456 63	
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et de la ville.....	15,075 38	
Assurances.....	3,855 00	
Licences pour cent.....	1,000 13	
Dépenses générales, intérêt..	25,676 14	
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863.....	24,747 75—	157,197 03
Bénéfice.....		$47,802 46
Montant net des primes.....		$204,999 56
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été ordonné quinze pour cent..	17,383 00	
Montant participant au bénéfice.....	$187,616	56
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Est pour primes.....	11,699 33	
Billets garantis par hypothèque.....	129,341 50	
Dû pour primes et en voie de perception	54,413	
Effets pour primes.....		
Actions de la Cie. du Gaz de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons.....	124,185 00	
Scrips de différentes Compagnies d'Assurance Mutuelle	42,850 00	
Propriété foncières.....	8,196 39	
En caisse.....	19,147 90	
		$ 541,629 07
En moins—Intérêt sur scrips, 1850, 1861, 1864, dû et non réclamé.....	$ 4,237 40	
Intérêt sur scrips 1862, 1863, 1864, 1865.....	24,747 75	
Réclamations non réglées.....	17,000 00	
		45,985 15
		$ 495,696 92

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 13 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Tuyes, secrétaire, et J. H. Hicks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés ont déclaré et dit, et ils déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. H. HICKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 13 janvier 1865.

JOSEPH GUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1864 pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du 1er avril. L'intérêt sur les certificats de profit non encore payés sera payé aux détenteurs des dits certificats ou à ceux ayant cause à partir du deuxième lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINKS, secrétaire.

—Directeurs—

Geo W. Babcock,	F. A. Nobleau,
T. Bailly Blanchard Jr.,	J. M. Caballero,
J. M. Lapeyre,	Chas Harispe,
Alb. Rocheteau,	Jos Deynoodt,
Chs Laclède,	Jas A. White,
Lt Millaudon,	J. Tuyes.

1fjany—30

NOTICE.

ANTOINE DUBUC,

Secretary of the Church of St. Louis of New Orleans,

Office, No. 20 St. Anthony street,

WHO, for the last twenty-five years, has been selling as such and attending to FUNERALS and FUNERAL CEREMONIES, informs his friends and those of JEAN BONNOT to whom he has given an interest in the business, that they have on hand every article in the line, also trimmings and fixtures for

Funeral Cars and Hearses,

in a new European style, as in Paris, London and in America.

They also attend to the erecting, opening and closing of

Tombs and Vaults in the St. Louis Cemetery,

on Esplanade street and in the other Cemeteries in the city; also to the ordering of the Clergy of the Church of St. Louis and of the other Catholic Churches in New Orleans.

J. BONNOT & Co.,

UNDERTAKERS,

KEEP and sell, at their store, No. 21 Rue Ann street, between Chartres and Royal, Mahogany, Walnut and other Metallic Coffins, with white and black trimmings of all kind and lined with lead or plate; Velvet, crape, invitation letters, carriages and every things in the funeral line. Also: Frame Coffins, new style, admirably painted and varnished, a perfect imitation of the metallic